

## **COMPTE RENDU**

### **REUNION CONSEIL MUNICIPAL**

**du 26 SEPTEMBRE 2012 à 18 heures 30.**

**Présents : Mr FRAPPÉ, Mme GAUTRAT, Mr MANUSIÉS, Mme OSCHÉ, Mr ACIN, Mr BERTIN, Mme DUMAS, Mr PINASSEAU, Mr PEYNAUD ;**

**Absente excusée : Mme MALLAMBIC.**

**Secrétaire de séance : Mme GAUTRAT.**

#### **1 – ECOLE MATERNELLE**

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de LEROY MERLIN pour la fourniture d'un abri de jardin pour l'école d'un montant de 1 329,43 euros H.T. soit 1 590,00 euros TTC.

#### **2 – ECOLE MATERNELLE – SECURITE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire d'envisager la pose de ralentisseurs (coussins berlinois) aux abords de l'école afin d'obliger les automobilistes à ralentir.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à étudier ce projet et demander des devis.

#### **3 – EGLISE**

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la société BODET pour le remplacement du battant de frappe de la cloche de l'église pour un montant hors taxes de 930,00 euros soit 1 112,28 euros TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à engager cette dépense sur l'exercice 2012.

#### **4 – QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un problème récurrent concernant le signalement de nids de frelons asiatiques .

Les particuliers doivent faire appel à des professionnels mais les coûts sont relativement élevés dès que ces nids se situent à plusieurs mètres du sol.

Le centre de secours n'intervient pas et le SDIS non plus.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de signaler ce problème auprès de la CDC afin d'envisager une solution au niveau du canton (convention avec un professionnel, etc...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.